

## DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

### POUR L'EXERCICE 2017

#### Compte rendu de la commission finances du 21 février 2017

Obligatoire depuis 1992, le débat sur les orientations budgétaires doit être présenté au Conseil municipal dans un délai maximum de deux mois avant l'examen du budget primitif.

L'objet de la commission est de présenter les grandes masses budgétaires (même dans l'attente de certaines notifications...) et de permettre aux différents groupes d'effectuer des propositions.

Afin d'améliorer la sincérité du budget, il a été décidé de reprendre les résultats 2016 dès le budget primitif. Cela évite d'inscrire des recettes d'emprunt importantes au BP qui ne sont pas contractées par la suite car l'excédent de fonctionnement repris au BP permet de financer une partie des dépenses.

Aujourd'hui, les résultats 2016 ne sont pas communicables car il reste encore à contrôler la concordance entre les comptes de la Trésorerie et ceux de la Ville. En revanche, les montants définitifs seront intégrés au BP.

En raison du contexte économique actuel, le budget a été construit au niveau des dotations de l'Etat sur un scénario pessimiste.

Il est précisé qu'il s'agit d'estimations et que les montants indiqués peuvent être modifiés.

Les réunions d'arbitrage budgétaires avec les services sont en cours et la non connaissance des dotations de l'Etat et de certaines recettes rendent difficile le calcul du BP 2017.

#### **I- BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017**

Malgré un contexte économique et financier défavorable, les principales orientations sont les suivantes :

- Pas d'augmentation des taux d'impôts locaux
- Maintien d'un niveau d'autofinancement malgré un contexte difficile
- Maintien des politiques tarifaires, sociales et événementielles
- Maintien du BP 2016

Rappel du Budget Primitif 2016 (hors résultat 2016) :

Dépenses : 10 398 149€

Recettes : 10 710 149€

Autofinancement : 312 000€

## 1) RECETTES

- Impôts : 5 271 000€  
Pas d'augmentation des taux mais une hausse des bases de 0,4% seulement attendu en 2017.  
Les droits de mutation : reconduction des crédits 2016, soit 350 000€
- Dotations :  
La DGF, la DSR, la DNP et le FSRIF seront communiqués ultérieurement mais les premières informations laissent entendre encore une baisse conséquente de la DGF. Ainsi, les montants estimés sont :  
DGF : 1 200 386€  
DSR : 117 000€  
DNP : 126 000€  
FSRIF : 394 118€
- Services rendus à la population (Restauration, crèche, centre de Loisirs) :  
Les recettes des participations familles de la crèche, du Centre de loisirs, de la Thory team sont stables et en augmentation par rapport au BP 2016, compte tenu de l'augmentation de la fréquentation.
- Subventions : Maintien des montants de subventions voire augmentation pour les structures d'accueil de la Ville  
L'attribution de nouvelles subventions est également à prévoir dans le BP 2017, notamment dans le secteur de la jeunesse/sport et de la culture

## 2) DEPENSES

- Les frais de personnel (chapitre 011 + 012+ 065)  
BP 2016 : 6 672 517€  
Légère augmentation en 2017, au vu du réalisé et des augmentations réglementaires.  
Baisse de la cotisation de l'assurance statutaire compte tenu du nouveau marché attribué au 1<sup>er</sup> janvier 2017
- Les subventions et participations versées  
BP 2015 CDE : 69 000€ CCAS : 70 000€  
A priori, montant identique en 2017
- Associations : les montants 2017 sont en cours d'étude mais le dispositif 2016 sera reconduit. Les chèques loisirs seront également intégrés
- Charges financières  
BP 2016 : 201 000€

Pas d'emprunt en 2016 et la faiblesse des taux permet de maintenir des charges financières maîtrisées. Les montants seront fixés au vu du réalisé 2016 et hypothèses d'emprunt 2017.

- Les dotations aux amortissements  
BP 2015 : 247 000€  
L'évolution de ce poste reste aléatoire puisqu'il dépend du nombre, du montant et du type de matériel acheté. Il est en cours de calcul
- Les fluides  
BP 2016 : 320 000€  
Maintien à prévoir en 2017.
- Gestion courante : Frais d'élections à prévoir en 2017 car 4 tours à organiser  
Frais d'assurances en baisse du fait du nouveau marché attribué au 1<sup>er</sup> janvier 2017
- Fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales :  
BP 2016 : 113 000€  
BP 2017 : 149 459€  
Dépense estimée, dotation connue fin mars
- Prélèvement loi SRU  
BP 2016 : 38 000€  
BP 2017 : 38 000€.
- Autofinancement (hors excédent antérieur) :  
BP 2016 : 312 000€  
En cours de calcul

Des estimations budgétaires plus précises seront communiquées lors du conseil municipal

## **II- BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017**

### **1) RECETTES**

- Subventions : En cours d'étude et sera fonction des projets votés
- Taxe d'aménagement : 750 000€ à 1 000 000€
- FCTVA : en cours de calcul
- Dotations aux amortissements : en cours de calcul
- Avances forfaitaires sur marchés: en cours
- Autofinancement estimé : en cours

### **2) DEPENSES**

Acquisition foncière : 2 000 000€

Travaux obligatoires : entretien voirie, bâtiments, mises aux normes

Projets : Centre-ville, Parc des Sports

Renouvellement matériel et mobilier :

Capital d'emprunt : Il sera défini en fonction du budget d'investissement. Il risque d'être supérieur aux années précédentes pour financer les projets 2018 et l'investissement foncier.

Les listes d'investissements sont en cours d'étude.

#### Calendrier prévisionnel du vote du Budget :

28 février 2017 : Conseil municipal du débat d'orientation budgétaire

07 mars 2017 : commission finances budget pour discussion et débat

28 mars 2017 : Commission finance pour présentation du BP 2017

04 avril 2017 : Conseil municipal-vote du BP 2017

La séance est levée à 19h50